

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 19 octobre 2018

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 12

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – BEAUDUCCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste - FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Révision des tarifs communaux pour l'année 2019
- Demande de la DETR pour les travaux de l'église
- Réflexion sur les dates de parution du bulletin municipal et vœux du Maire

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Désignation d'un membre du conseil municipal pour la mise en place de la commission de contrôle dans le cadre du Répertoire Electoral Unique
- Proposition du SDE pour l'extension de l'éclairage public rue des lavandières
- Invitation de l'AEJI

I : Révision des tarifs communaux pour l'année 2019

Les tarifs communaux resteront identiques sauf pour la cantine une augmentation de 5 centimes sera appliquée à chaque catégorie de repas.

II : Demande de la DETR pour les travaux de l'église

Pour les travaux de l'église, la commune souhaite demander la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à la sous-Préfecture (subvention à hauteur d'environ 40%) pour les devis suivants :

- Electricité pour 13 611.66 € HT
- Maçonnerie pour 6 841.25 € HT
- Rampe accès PMR pour 658,60€ HT

Le conseil municipal valide cette demande et sollicitera le fonds de concours de Vitré Communauté.

III : Réflexion sur les dates de parution du bulletin municipal et vœux du Maire

La commission communication / information souhaiterait modifier la date de sortie du bulletin municipal car la période des fêtes ralentit et perturbe la préparation du bulletin. De plus, l'imprimeur est souvent débordé à cette période.

Le bulletin sera distribué entre le 5 et 12 janvier 2019.

Les vœux du maire sont fixés au dimanche 20 janvier 2019.

IV : Désignation d'un membre du conseil municipal pour la mise en place de la commission de contrôle dans le cadre du répertoire électoral unique

L'INSEE a mis en place un contrôle des listes électorales et demande la désignation d'un conseiller municipal pour contrôler cette liste. Du coup, la commission de révision des listes électorales va être supprimée au 31/12/2018.

Alain TRAVERS se propose et le conseil municipal valide sa candidature.

V : Proposition du SDE pour l'extension de l'éclairage public rue des lavandières

Actuellement, cette rue n'a pas d'éclairage public et comme le nouveau lotissement sera dans le prolongement de cette rue, il est préférable de l'installer. Le chiffrage est de 11 200€ HT sachant que 45.9% sont pris en charge par le SDE donc le reste à charge pour la commune est de 6 059.20€.

Le conseil municipal valide cette proposition et une demande de fonds de concours va être faite à Vitré Communauté.

VI : Invitation pour l'AEJI

L'AEJI nous invite à un pot d'amitié le vendredi 26 octobre 2018 pour une disponibilité d'un an de Marie Poirier, la directrice, et l'arrivée de sa remplaçante.